

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS**

28 FÉVRIER 2007

À une consultation publique tenue à la salle municipale, mercredi le 28 février 2007 à 19h00 ayant pour objet : « RESTRICTIONS À LA CONDUITE DE BATEAUX SUR LE LAC NAIRNE » et ce, selon la Loi de la Marine marchande du Canada.

La consultation est présidée par Monsieur Bernard Maltais, maire et Madame Suzanne Gaudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, agissant aux présentes comme secrétaire d'assemblée. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Maurice Chamberland, Ginette Boily, Rémy Belley, Raynald Godin et Gilles Gaudreault.

Une personne est présente à la consultation publique.

Cette personne est pour les restrictions à la conduite de bateaux sur le lac Nairne.

Aucun commentaire émis.

Suzanne Gaudreault
Directrice générale, secrétaire-trésorière
Secrétaire d'assemblée